

https://mail.yahoo.com/d/folders/1/messages/AMQFA1szW_YGW89N-wEk-NXd0ms?reason=norriuser



A l'heure où le GIEC sonne l'alerte sur les conséquences d'un réchauffement climatique de 1,5°C, 13 collectivités françaises et quatre associations interpellent les dirigeant.e.s du groupe Total pour dénoncer **l'absence de toute référence au changement climatique dans son plan de vigilance**, destiné à identifier les risques d'atteintes graves à l'environnement et aux droits humains, ainsi que **les émissions de gaz à effet de serre de ce groupe industriel, qui figure en 19e place des plus grands pollueurs du monde et dont les émissions représentent à elles seules plus des deux tiers des émissions de la France 311 Mteq CO2 pour Total, et 463 Mteq CO2 pour la France en 2015**).

Ces collectivités suivent la voie ouverte par Kivalina, Oakland, San Francisco, New York City ou encore les Philippines et l'agriculteur péruvien Saul Luciano Lliuya pour affirmer la responsabilité des multinationales pétrolières et mettre fin à l'exploration des fossiles. Ce qui pourrait bien devenir le premier procès climatique en France !

A l'appel de l'association **Notre affaire à tous** et avec le soutien de Me Sébastien Mabile et Me François de Cambiaire de **Seattle Avocats**, l'association de protection de l'Océan et du climat **ZEA**, l'**association des Eco Maires** et **Sherpa** et les collectivités d'**Arcueil, Bayonne, Bègles, Correns, Est Ensemble, Grande-Synthe, Grenoble, Nanterre, Sevrans, La Possession (la Réunion), Vitry-le-François, Mouans-Sartoux, et Saint-Yon** dans ce qui constitue la première interpellation publique de l'entreprise Total pour défaut de vigilance dans la lutte contre le changement climatique. **Les collectivités demandent aujourd'hui solennellement à Total de faire preuve de vigilance, de prudence et de loyauté pour contribuer à l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5°C depuis l'époque préindustrielle et de rester nettement en dessous des 2°C comme l'exige l'Accord de Paris et la loi française.**

Si Total ne corrige pas son plan de vigilance en 2019, une action en justice avec mise en demeure pourrait être engagée cette même année.

L'effort mondial doit être partagé par tous. A travers cette première interpellation publique, elles envoient un message à l'ensemble du monde économique : l'effort mondial de lutte contre le réchauffement climatique doit être partagé par l'ensemble des acteurs, et pas seulement par les autorités publiques, et tendre vers une société décarbonée le plus vite possible en agissant avant 2020. La suite (déjà!) à lire dans [Le Monde](#) et sur [France Info](#) !

Retrouvez ici le dossier de presse et les outils de campagne

<https://notreaffaيراتous.org/nous-sommes-les-territoires-qui-se-defendent/>

Nous sommes les territoires qui se défendent !

ENSEMBLE. CONTINUONS LE COMBAT POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE !